

Manager de commerce

Synthèse de l'offre

Employeur :	MAIRIE DE PONTCHARRA 95, avenue de la gare 38530Pontcharra
Grade :	Emploi contractuel de cat. A
Référence :	O038210300262334
Date de dépôt de l'offre :	30/03/2021
Type d'emploi :	Contrat de projet
Durée de la mission :	24 mois
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/06/2021
Date limite de candidature :	30/04/2021
Service d'affectation :	DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Lieu de travail :

Lieu de travail :	95, avenue de la gare 38530 Pontcharra
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Emploi contractuel de cat. A
Famille de métier :	Développement économique et emploi > Action économique
Métier(s) :	Développeur ou développeuse économique

Descriptif de l'emploi :

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE - MANAGER DE COMMERCE (f/h) Située dans le Grésivaudan, entre Grenoble et Chambéry, au pied des massifs de Chartreuse et de Belledonne, la ville de Pontcharra (7 500 habitants), pôle de centralité administratif et commercial du Haut-Grésivaudan au sein de la Communauté des communes du Grésivaudan, recrute un responsable du développement (ou manager) de la Ville. Pontcharra a été lauréate de l'appel à projet national " Petites villes de demain " et a

signé depuis janvier 2020 une Opération de Revitalisation de Territoire. L'ensemble de ces 2 dispositifs doivent contribuer activement au rayonnement de la commune. Chargé de mission-catégorie A - contrat de 2 ans / contrat de projet.

Profil demandé :

De formation supérieure avec expériences et responsabilités significatives dans le développement et l'aménagement local, l'animation et la promotion du commerce, vous avez une bonne connaissance du monde du commerce de centre-ville et de l'entreprise, des collectivités locales, du droit commercial. Vous êtes rompu(e) aux techniques de gestion de projet, de communication et de marketing, vous avez un sens élevé pour le relationnel, la négociation et le travail collectif. Votre savoir-faire et votre savoir-être seront décisifs. Capacités rédactionnelles, relationnelles et de négociation avérées. Maîtrise de l'outil informatique indispensable. L'adhésion à des réseaux professionnels serait un plus (MG2T, autres)

Mission :

Sous l'autorité de M. le Maire et de la DGS, en lien avec le DST, vous participez à la mise en œuvre d'une politique économique visant le développement de la Ville (centre-ville, mais aussi zone d'activité), les projets d'installations d'entreprises, et l'animation de projets spécifiques concourant à l'attractivité de la Ville. En lien étroit avec la stratégie de la collectivité, vous cherchez des solutions et des partenariats permettant de résoudre les problèmes liés à la gestion, à la promotion et au développement des différents acteurs économiques de la ville.

Vous êtes l'ambassadeur de la ville de Demain " Pontcharra " .

Activités principales :

- Participe, en lien avec M. le Maire, Mme la DGS, Mmes et MM. les membres de la commission dédiée, Mmes et MM. les membres du comité d'attractivité " petite ville de demain ", à l'élaboration de la stratégie de développement et d'attractivité de la Ville, à sa mise en œuvre, à son évaluation, et à la communication dédiée.
- Propose et met en œuvre toutes actions renforçant l'attractivité de la Ville et le développement économique du centre-ville et des entreprises des zones périphériques.
- Suit un inventaire diagnostique, et met en œuvre les actions conçues et à concevoir pour la redynamisation du centre-bourg commerçants, et des projets identifiés relevant de sa responsabilité. Traite la globalité du projet porté (aspects foncier, financier, budgétaire, opérationnelle) en associant les services et partenaires compétents dans une démarche de projet.
- Participe activement aux animations commerciales collectives en lien avec les services économiques de la CCLG, et est associé/informé des autres événementiels (touristiques, culturelles...).
- Informe les commerçants sur les actions et projets municipaux les impactant, les associe à leur mise en œuvre, et répond à leurs besoins durant les phases de travaux.
- Conseille les élus sur les questions de développement et les possibilités de redynamisation.
- Repère les potentialités sur lesquelles peut s'appuyer le développement commercial et anime le projet structurant la vie du commerce dans la ville.
- Est associé(e) au nom de la Ville aux travaux des abords des commerçants de la ville sans relever de leur autorité.
- Renforce les liens entre commerces de la ville, des zones d'activités et commerce non sédentaire.
- Est force de proposition pour la redynamisation du marché hebdomadaire.
- Assure la diffusion de l'information entre tous les contacts, avec et entre les partenaires locaux, associations, services de la commune et de la CCLG, afin de favoriser une synergie et dégager des objectifs communs.
- Accueille les nouveaux entrepreneurs, les porteurs de projets, recherche des services et locaux adaptés aux projets (en lien avec AURA entreprise, CCI et CMA).
- Informe, appuie et, le cas échéant, mobilise les financements publics et les aides possibles pour les acteurs bénéficiaires potentiels
- Conseille les porteurs de projets en matière d'enseignes, d'accessibilité et de mobilité
- Met en place une veille économique et réglementaire sur son champ de compétence
- Travaille en étroite collaboration avec la responsable de l'ORT et de la cellule urbanisme. Bilan hebdomadaire DGS/DST/ responsable ORT/Manager commerce

Contact et informations complémentaires :

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) par voie postale à : Monsieur le Maire de Pontcharra BP 49 38530 PONTCHARRA ou par mail : courrier@pontcharra.fr

Téléphone collectivité :

04 76 97 11 65

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant

statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.